

# Bachelier en enseignement section 1

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1203 Didactique de l'éducation culturelle et artistique			
Ancien Code	PEUN1B23ECA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEUB1230		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Lilian BREYNE</b> (lilian.breyne@helha.be) Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be) HELHa Gosselies <b>Laurence MISONNE</b> (laurence.misonne@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Stéphanie FAVART</b> (stephanie.favart@helha.be) Claire MEHAGNOUL (claire.mehagnoul@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode dans 2 modes d'expression artistique en lien avec les référentiels en vigueur et plus précisément l'expression musicale.

En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

### Acquis d'apprentissage visés

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de

la recherche.

Au terme de ce module, l'étudiant sera capable :

- D'exploiter des outils pour évaluer la pertinence d'un choix de matériel culturel.
- De maîtriser des fondements disciplinaires communs et spécifiques aux 2 modes d'expression artistique, en ce compris le lexique.
- D'investir une pratique artistique singulière et curieuse.
- D'identifier des notions de base de l'enseignement de l'éducation culturelle et artistique mentionnées dans les référentiels en vigueur de la M1 à la P2 .

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN1B23ECAA Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression musicale 37.5 h / 2.5 C

PEUN1B23ECAB Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression plastique 37.5 h / 2.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN1B23ECAA Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression musicale 25

PEUN1B23ECAB Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression plastique 25

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

**Néant**

## **5. Cohérence pédagogique**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier en enseignement section 1

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression musicale			
Ancien Code	6_PEUN1B23ECAA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEUB1231		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2.5 C	Volume horaire	37.5 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Michel VAN TRIMPONT</b> ( <a href="mailto:michel.van.trimpont@helha.be">michel.van.trimpont@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	25		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode dans 2 modes d'expression artistique en lien avec les référentiels en vigueur et plus précisément l'expression musicale.

En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- manipuler les notions élémentaires musicales (timbre, hauteur, intensité).
- chanter juste un répertoire adapté.
- utiliser des jeux musicaux.
- reconnaître les instruments de l'orchestre.
- mettre en lien la musique avec d'autres disciplines.
- Créer du matériel didactique musical.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

De manière générale, tableau synoptique présentant une vue panoramique des contenus et/ou attendus, sur tout le parcours des apprentissages du Tronc commun (De M1 à P2)

Plus spécifiquement, savoirs, savoir-faire et compétences d'ECA abordés en maternelle.

Dans le cadre de l'expression musicale :

Rencontrer, appréhender et s'approprier le langage musical : Paramètres du son, pulsation, rythme,...

Découverte, analyse et maîtrise du répertoire de chants adaptés aux enfants de maternelle à travers une pratique collective

Didactique du chant

Sensibilisation/Approche à la pratique rythmique en lien avec les savoir-faire de l'enseignement maternel.

Rencontre directe et/ou indirecte avec des oeuvres vocales ou instrumentales.

### Démarches d'apprentissage

L'approche de l'expression musicale se doit d'être active, pratique et concrète. Elle sera principalement axée sur une

démarche constructive, pratique et didactique.

Après une approche dirigée d'une rubrique spécifique à l'expression musicale, chacun devra chercher et trouver des solutions les plus adaptées à la demande tout en faisant preuve d'originalité, de créativité, de volonté d'entreprendre.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

ConnectED.

SEGEC - programme de l'école maternelle.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique (ECA) & tableaux synoptiques ECA (Cfr Enseignement.be)

### **Sources et références**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

ConnectED.

SEGEC - programme de l'école maternelle.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique (ECA) & tableaux synoptiques ECA (Cfr Enseignement.be)

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

ConnectED.

SEGEC - programme de l'école maternelle.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique (ECA) & tableaux synoptiques ECA (Cfr Enseignement.be)

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux remis et présentés au cours du module.

Les travaux devront être présentés et remis en respectant les dates butoires imposées. Si un travail n'est pas effectué, l'étudiant aura un PP ou un PR.

La pondération de cette AA au sein de l'UE est de 50% de la note globale.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse.

L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	50				
Période d'évaluation	Trv	50			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 25

### **Dispositions complémentaires**

Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées. Il ne représentera que les travaux en échec.

Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur avant de présenter le Q3 (consultation des copies).

## Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier en enseignement section 1

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de l'éducation culturelle et artistique : expression plastique			
Ancien Code	6_PEUN1B23ECAB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEUB1232		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2.5 C	Volume horaire	37.5 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be)		
Coefficient de pondération	25		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

A travers ce module, l'étudiant va se constituer un bagage de savoirs fondamentaux en expression plastique en se sensibilisant à des références culturelles fortes et en développant sa propre expressivité artistique.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- S'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.
- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

De manière générale :

Découvrir, par la pratique, les notions liées au langage plastique.

Approcher le contenu des référentiels et programmes d'enseignement d'ECA

De manière spécifique en expression plastique :

- les notions liées au langage plastique mentionnées dans les référentiels (couleurs, ligne et forme, matière/matériaux, gestes)
- Les thématiques corps/visage, le schéma corporel de l'enfant.
- la découverte de techniques de base pertinentes, qualitatives et adaptées au public de la M1 à la P2 en ayant une attention particulière pour les variables du SMOG (support, médium, outil, geste.) de Christian Louis
- découvrir, explorer et s'approprier la démarche d'un artiste
- ressources adaptées pour accompagner l'étudiant et l'élève à se construire une culture à sa portée

### Démarches d'apprentissage

Au cours des séances se mêleront mises en situation pratique artistique, structurations théoriques, discussions méthodologiques, consultations commentées de ressources. Durant les heures d'autonomie, l'étudiant devra fournir un travail régulier pour poursuivre les projets artistiques menés en présentiel.

## Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignement s'adresse à tous. Il est conseillé de consulter régulièrement les publications enfantines pour avoir des idées lors des réalisations des activités de la M1 à la P2 (livre de bricolage, revue spécialisée, pour enfant ...).

## Sources et références

Ressources documentaires diversifiées, consignes de travaux à partir de ConnectedD.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Une sélection d'activités (bons, mauvais exemples)

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Le travail journalier est consigné dans un carnet de traces (format papier) présentant les activités réalisées en classe. Chacune de ces traces est accompagné d'une recherche documentaire et d'un document de réflexivité à propos du SMOG et des noeuds d'apprentissage. Cette évaluation représente 100% de l'acquisition de l'activité d'apprentissage et 50% pour l'UE. Le carnet est à déposer au secrétariat pour le premier jour de la session d'examen du Q1.

Les mêmes modalités sont à considérer pour la session du Q3. Les travaux sont déposés au secrétariat pour le premier jour de la session d'examen.

La pondération de cette AA au sein de l'UE est de 50% de la note globale.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 25

### Dispositions complémentaires

En cas de non remise du carnet de traces ou d'un des travaux devant y être consigné, la session est incomplète. L'étudiant se verra attribuer un PP ou un PR sur son relevé de notes.

Au Q3 : Mêmes modalités que pour le Q1.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).